

Vœu présenté par le groupe LFIA

Madame la Présidente,
Mes chers collègues,

Par ce vœu, nous voulons permettre à une majorité de notre assemblée d'exprimer sa volonté de ne pas voir marchandisé et détruit une partie de notre patrimoine environnemental et culturel. En effet, le domaine de Grignon, situé dans le département des Yvelines, est aujourd'hui promis à un funeste avenir, la vente au promoteur immobilier Altarea. Cette volonté de l'État fait fi des urgences, du bien commun et de la démocratie.

L'urgence qui devrait nous mobiliser et insuffler chacune des décisions prises ici au regard du gouffre dans lequel elle nous précipite, c'est l'urgence écologique. Tout l'été, l'actualité a été scandée par les catastrophes naturelles et l'accélération inédite des effets du réchauffement climatique. Le dernier rapport du GIEC, dont on a le sentiment qu'il prend déjà la poussière dans les tiroirs des ministères, nous oblige.

À cette aune, la vente à la découpe du domaine de Grignon est inacceptable. Cela revient à détruire un joyau francilien composé de centaines d'hectares de forêts et de terres agricoles fertiles d'une riche biodiversité – on y trouve des essences qui datent du 17^{ème} siècle. Promettre une partie de ces terres à la bétonisation, potentiellement transformée en centre de remise en forme de luxe ou en logements privés de standing, c'est tourner le dos à notre devoir de protection de la biodiversité francilienne. À quoi sert-il de voter une « stratégie régionale pour la biodiversité » si on se révèle incapables de la protéger face à une opération immobilière qui ne répond aucunement à des besoins fondamentaux ?

Mes chers collègues, le domaine de Grignon a successivement abrité la Société anonyme de l'Institution Royale Agronomique, l'École régionale d'Agriculture, l'École impériale d'Agriculture, l'École nationale d'Agriculture de Grignon, l'Institut national agronomique. Souhaitons-nous être ceux qui gommeront cet héritage pour en faire un centre de séminaires à destination de grandes entreprises ? Ce lieu est un bijou, un bien commun, et nous devrions avoir à cœur de le préserver.

Enfin, nous devons nous interroger sur une décision qui ne relève pas d'un processus démocratique digne de ce nom. Allons-nous mettre en sourdine les oppositions locales ? Celle des étudiants d'Agrotech Paris, que j'ai rencontrés sur place et dont je salue encore ici la mobilisation et la détermination inédites ? Celle des membres de la communauté d'agglomération « cœur d'Yvelines » qui mesure le désastre qui se joue pour le patrimoine naturel, historique et scientifique du lieu ? Ces oppositions resteront-elles circonscrites en dehors de notre assemblée, ou prendrons-nous nos responsabilités pour porter une voix sinon unanime au moins majoritaire contre le gouvernement et sa tentative de destruction du domaine de Grignon, en écho à cette mobilisation citoyenne, locale, politique ?

Rien n'est acquis dans cette affaire et nous pouvons encore forcer la main de l'Etat. Contre la marchandisation et l'artificialisation des sols, contre la bétonisation d'une niche de biodiversité, contre la mise en pièces d'un patrimoine historique inestimable

Intervention Grignon – 4000 signes

qui donne à se lire du bâti à la verrière, des éléments architecturaux à son mobilier, nous pouvons réaffirmer l'attachement de notre région à l'un de ses joyaux.

Le domaine de Grignon, si habité par le passé, constitue une clé pour notre avenir. L'attachement que nous lui portons doit être affirmé, et je sais qu'il est partagé par nombre d'élus dans cette Assemblée, et pas seulement sur les bancs de la gauche et des écologistes.

C'est pourquoi, en conscience, loin des clivages traditionnels, avec mon groupe, nous vous invitons à voter pour ce vœu.